



CONSEIL D'UFR LLCER-LEA

Séance du 9 novembre 2023

COMPTE-RENDU

Collège A		Collège B		Personnalités extérieures	
Bernard CROS	P	Hanane BOUTENBAT	P	Isabel CORTE-REAL	P
Brigitte FELIX	Rep	Margaux COUTHERUT	P	Sabine KITTEN	P
Jean-Louis FOURNEL	P	Marie-Nadia KARSKY	P	Felicia PETERSON	Rep
Pascale THIBAudeau	P	Claire LAGUIAN	P	VACANT	
		Benoit LECLERCQ	P	VACANT	
		Béatrice LAGHEZZA	P	VACANT	
		Erwan PEPIOT	P		
		Darine SAIDI	P		
		Gerhard SCHMEZER	P		
		Diego VECCHIO	P		
Usagers titulaires		Usagers suppléants		Collège BIATOSS	
Samir AIT HAMOU	Abs	Yassine AKLI		Argan GROSSVAK	P
Kinda AIT YOUCEF	P	Mélissa SADI		Céline LECOMTE	P
Ferhat AKKOU	Rep	Thomas BERNIER	P	Laurent RARCHAERT	P
Alice FIGUEREDO	P	Léa DUCOURNAU	P	VACANT	
Thibault GORDIEN	Rep	Gabriel KRAKOVITCH	P		
Lydia HAMD AOUI	Rep	Henia SADI	P		
Membres de droit					
Brice CHAMOULEAU (directeur)	P	Floriane ROLLAND (RAF)	Abs		

(P : Présent – Rep : Représenté – Exc : Excusé)

Secrétaire de séance : Argan Grossvak

Ordre du Jour :

1. Accueil des personnalités extérieures membres du Conseil d'UFR
2. Approbation du procès-verbal du Conseil d'UFR du 21 septembre 2023
3. Informations générales
4. Vote sur les capacités d'accueil L1 et M1 – Parcoursup et MonMaster 2024
5. Actualités événementielles et lancement de la préparation du Festival des Langues 2024
6. Présentation du projet DiU en partenariat avec Atout Jeunes Universités – invitation de Madame Laetitia Linnebank, cheffe de projet
7. Langues étrangères entre secondaire et supérieur et réussites étudiantes : perspectives de collaborations
8. Questions diverses

Début de séance : 9h40

1. Accueil des personnalités extérieures membres du Conseil d'UFR

Le conseil d'UFR débute par l'accueil et la présentation des personnalités extérieures élues au conseil d'UFR :

- **Isabel Corte-Real**, Directrice du Centre Culturel de l'Institut Camoes. Mme Corte-Real souligne la volonté importante de la part de l'ambassadeur du Portugal de développer des partenariats avec les universités, les liens avec Paris 8 engagent ce développement.
- **Sabine Kitten**, Inspectrice de l'académie de Créteil pour la langue espagnole, Directrice du Conseil Académique en Recherche-Développement, Innovation et Expérimentation (CARDIE).
- **Cécile Laroye**, Provisoire adjoint au lycée Jehan de Chelles, représentante de Felicia Peterson. Son lycée axe son développement sur l'ouverture de parcours européens avec le développement des langues vivantes et du programme Erasmus.

2. Approbation du procès-verbal du Conseil d'UFR du 21 septembre 2023

Le procès-verbal du conseil du 21 septembre 2023 est approuvé à l'unanimité par les conseillers.

3. Informations générales

Brice Chamouleau, le directeur de l'UFR, débute ce point en faisant un retour sur les difficultés que l'UFR connaît en l'absence de Floriane Rolland, la Responsable administrative et financière de l'UFR. Nous venons d'obtenir le détail des différentes lignes budgétaires et nous avons pu engager les dépenses prévues.

Il est indiqué que 5000 euros sont alloués au budget 2024 (hors festival) concernant les **projets pédagogiques** et un conseil restreint statuera le 23 novembre sur ces dépenses. Il est donc attendu que les projets soient transmis avant le 17 novembre, la date fixée d'abord fin octobre ayant été repoussée pour susciter davantage de participations.

Le rendu des **emplois du temps pour le semestre 2 est attendu pour le 8 décembre**.

L'Assemblée Générale des Licences aura lieu le 7 décembre en salle B313.

Point sur l'autoévaluation – HCERES : le cadrage LMD 5 et l'autoévaluation des formations est attendu pour fin janvier pour validation au CAC puis en conseil d'administration avant transmission au ministère.

Un atelier HCERES aura lieu le 16 novembre à 9h à Nanterre.

Une motion concernant la procédure Trouver Mon Master a été votée en conseil restreint le 26 octobre 2023, transmise à l'ensemble des conseillers en amont du conseil plénier. Elle vise à faire part des difficultés au sein de l'UFR vis-à-vis de cette plateforme. Annick Allaire, la présidente de l'Université, est conviée au prochain conseil d'UFR du 14 décembre afin de discuter de ces éléments.

Concernant le dernier conseil des composantes, le conseil d'administration a validé la création de la Fondation Paris 8 le 15 septembre 2023. Fondation de droit privé, Paris 8 en est le premier partenaire, les autres seront associés progressivement, à la faveur des projets que la Fondation suscitera. Elle vise à simplifier les opérations financières au service de la promotion des initiatives autour des créations et des réussites étudiantes, en particulier autour des Transitions écologiques, économiques et sociales. Un Conseil scientifique et éthique examinera la compatibilité de l'origine des fonds et des partenaires avec les valeurs de l'université.

4. Vote sur les capacités d'accueil L1 et M1 – Parcoursup et MonMaster 2024

Les capacités d'accueil déterminent le nombre d'étudiants accueillis par nos formations. Compte tenu des affectations des étudiants dans les formations ou binômes de langues parfois sans tenir compte des désirs ou des compétences linguistiques des étudiants, ces capacités d'accueil créent une difficulté à la rentrée, où les responsables de formation (de LEA principalement) doivent être réactifs pour ouvrir des groupes supplémentaires, avec des implications pédagogiques (accueillir des grands débutants n'est normalement pas possible dans nos formations). L'incidence pédagogique est redoublée par une charge budgétaire en supposant des dédoublements de groupe. Il est attendu que les capacités d'accueil soient abaissées pour le LMD5, pour ajuster le nombre d'étudiants aux forces pédagogiques des titulaires et limiter la délégation d'une part importante de la formation (en LEA, surtout en L1) à des chargés de cours.

Après échanges et débat, les conseillers ont voté à la majorité (19 pour et 6 abstentions) :

- La fermeture de deux binômes en LEA (allemand – italien et italien – russe) sans redéploiement des capacités d'accueil de ces deux binômes sur les autres binômes.
- La reconduction des mêmes capacités d'accueil en L1 pour toutes les autres formations de l'UFR.

Les conseillers ont voté à l'unanimité la reconduction des mêmes capacités d'accueil qu'en 2023 en master.

5. Actualités événementielles et lancement de la préparation du Festival des Langues 2024

La semaine des mobilités a été une réussite modérée. Le mardi, le village de la mobilité a accueilli plus de 600 étudiants ce qui est une vraie réussite mais le forum organisé le mercredi soir pour les étudiants de l'UFR a eu moins de succès. Les modalités seront à revoir pour l'édition 2024.

Cette semaine a également permis de renforcer la coopération entre le SERCI, ERUA et l'UFR.

Le colloque sur la traduction du 7 novembre a été une grande réussite et une belle vitrine pour l'UFR et permet le développement de la recherche dans l'UFR, comme socle des discussions en cours sur le renouvellement de l'offre de formation.

La semaine de soutien pour l'Ukraine aura lieu le 13 novembre.

Concernant le festival des langues 2024, les activités proposées ainsi que le logo seront votés en conseil d'UFR.

Parmi les premières activités proposées pour le festival 2024, une performance théâtrale et dansante en fera la clôture, un conteur professionnel et des ateliers autour de l'intelligence artificielle sont évoqués. Il est attendu qu'une coloration jeux (compte tenu de l'incidence territoriale qu'auront les Jeux Olympiques) soit donner aux activités proposées.

Le budget prévu par l'UFR pour ce festival est de 10000€ et la maison de l'étudiant va également soutenir cet événement. Il permet encore le développement, pour soutenir des projets pédagogiques, de partenariats avec les collectivités territoriales (Réseau des Médiathèques de Plaine Commune), avec des acteurs associatifs du territoire (la Chorale d'Aubervilliers par ex ; des lycées et des collèges) et des acteurs institutionnels (par ex. l'institut Ramon Llull).

6. Présentation du projet DiU en partenariat avec Atout Jeunes Universités (AJU)

Sont conviés au Conseil d'UFR, pour présenter un projet de DU qui a été proposé par la Direction de la Formation et l'association Atout Jeunes Universités à l'UFR courant septembre 2023 :

- Laetitia Linnebank, cheffe de projet AJU, qui porte le projet de PIA auquel le DiU est adossé ;
- Anne Chutzer, déléguée générale d'AJU
- Le SCUIO-IP (Anne Duhin et Raphael Groulez)
- Claire Billiet, ingénieure de formation attachée à l'UFR LLCER LEA.

Le projet vise à favoriser l'insertion professionnelle des étudiants de l'UFR au sein de grands domaines professionnels (marketing, gestion RH, communication, management notamment) au sein des groupes associés à AJU. Les quatre entreprises engagées dans ce DiU sont les suivantes : Danone – l'Oréal – Ubisoft – Air France. Les documents de présentation ayant servi de support aux échanges sont joints en annexe du présent compte rendu.

Le point de départ du projet tient en ce que les entreprises Danone et l'Oréal ont constaté que quasiment 100% de leurs stagiaires viennent d'école de commerce et présentent des profils très uniformisés. Une réflexion s'est donc posée avec AJU sur la diversification des profils, en ouvrant leur intérêt pour les étudiant.e.s en humanités.

L'association travaille en partenariat avec Paris 8 sur le long terme, depuis plusieurs années notamment autour des projets tutorés des étudiants de Licence, avec le SCUIO-IP et des enseignants de l'UFR. Les entreprises cherchent à différencier leurs profils pour favoriser l'innovation, en recrutant des stagiaires en ALLSHS, dont elles reconnaissent les singularités et qu'elles souhaitent accompagner vers leurs domaines de professionnalisation.

Plusieurs points sont soulignés dans les échanges des conseillers et en particulier :

- L'intérêt politique de ce partenariat pour l'UFR, alors que la pression est importante autour de l'insertion professionnelle et de l'alternance pour la préparation du LMD5, à laquelle la composante ne pourra pas répondre ;
- La réponse du DiU vient externaliser, à faible coût, ce diplôme visant l'insertion professionnelle des étudiants. Le projet ouvre une voie à l'insertion professionnelle sans inscrire dans l'architecture des diplômes de Licence et de Master les partenariats avec AJU et les grandes entreprises qu'elle associe aux universités partenaires. Il s'agit d'un diplôme satellite qui repose sur un accord qui peut être interrompu si à l'avenir, et dans le cas où il était accepté par les conseillers, le fonctionnement ne convenait plus au Conseil d'UFR.

- Le DiU vient donner un carnet d'adresses aux étudiants de l'UFR qui ne dispose pas des contacts des écoles de commerce au service de l'employabilité des étudiants désireux de s'engager dans les champs professionnels prévus par AJU et le DiU ;
- Il est impératif de s'assurer de la part majoritaire des universitaires dans ce dispositif diplômant, qui aspire à délivrer un diplôme *universitaire*, en particulier dans le jury d'admission ;
- de s'assurer de l'exonération des frais d'inscription des étudiants boursiers à ce DiU et de l'indexation de ces frais d'inscription sur ceux des autres formations de l'université ;
- de s'assurer encore de la participation de quelques enseignants et enseignants chercheurs pouvant donner une coloration Paris 8 à ce diplôme dans ses contenus pédagogiques.

Il est attendu que AJU fasse parvenir en amont du conseil d'UFR du 14 décembre une proposition répondant aux inquiétudes suscitées dans les échanges des conseillers, pour vote en conseil plénier sur l'association ou non de la composante au projet de DiU.

La Direction de l'UFR avec Claire Billiet, Ingénieure de formation, accompagneront la préparation du document final soumis aux conseillers, au regard des échanges soulevés lors du Conseil plénier.

7. Questions diverses

Sabine Kitten nous informe que la seconde langue enseignée dans l'académie de Créteil est l'espagnol avec un gros vivier d'étudiants potentiels avec les spécialités LLCER.

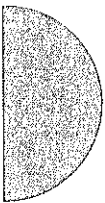
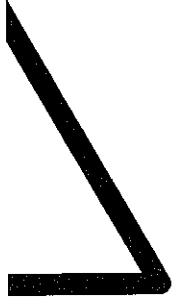
Une collaboration entre le rectorat et l'UFR est envisagée, entre autres, pour les activités suivantes :

- Inviter des élèves de LLCER de lycées dans les cours universitaires, visites de l'université
- Coanimation de séance entre les enseignants du secondaire et universitaire
- Ateliers théâtre, art et écriture
- Rencontre / Tutorat Etudiants – élèves
- Ambassadeurs étudiants
- Délocaliser des soutenances de mémoires
- « Lesson studies » (CARDIE) – partages de compétences entre enseignants universitaires et du secondaire
- Lieux d'éducation associés pour une recherche coopérative.

Une réunion de travail est fixée avec Sabine Kitten jeudi 14 décembre après-midi.

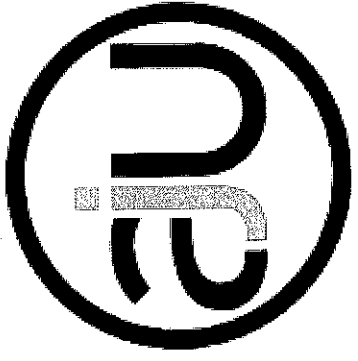
Fin de séance : 13h



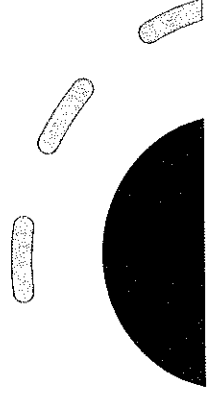


DIU D'AJU

Diplôme Inter-universitaire
Management de Projet d'Innovation



atout
jeunes
universités



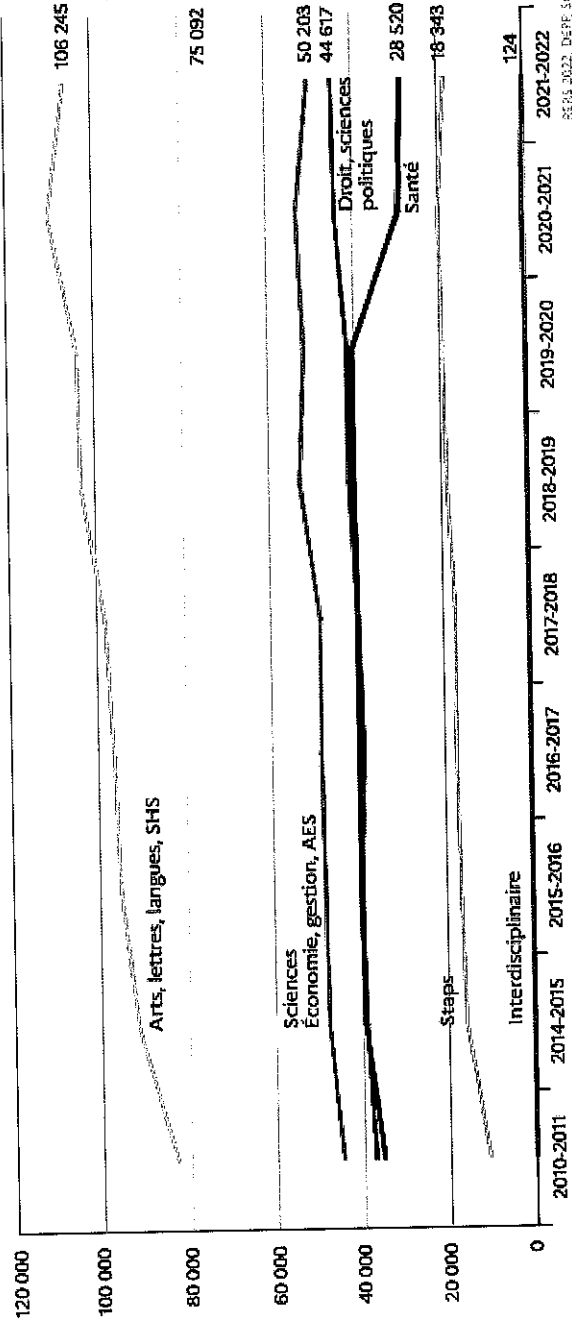
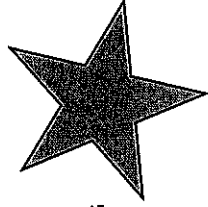




Les filières ALL et SHS



1 Évolution des nouveaux entrants à l'université par discipline, périmètre universitaire strict, hors inscriptions simultanées université-CPGE



► Champ : France métropolitaine - DROXI

RENS 2022, DEPE SES



AJU – Notre mission



Favoriser l'insertion professionnelle des étudiants d'université, diversifier le sourcing en entreprise et faire évoluer les pratiques de recrutement et de formation.

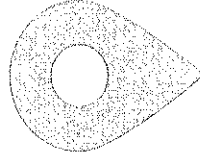


Les grandes entreprises

- Veulent des talents « prêts à l'emploi »
- Courtisent souvent les mêmes profils, dans les mêmes viviers (Talent = Grande Ecole)
- Ont du mal à avoir des salariés représentatifs de la société française

On agit

ici !



L'université

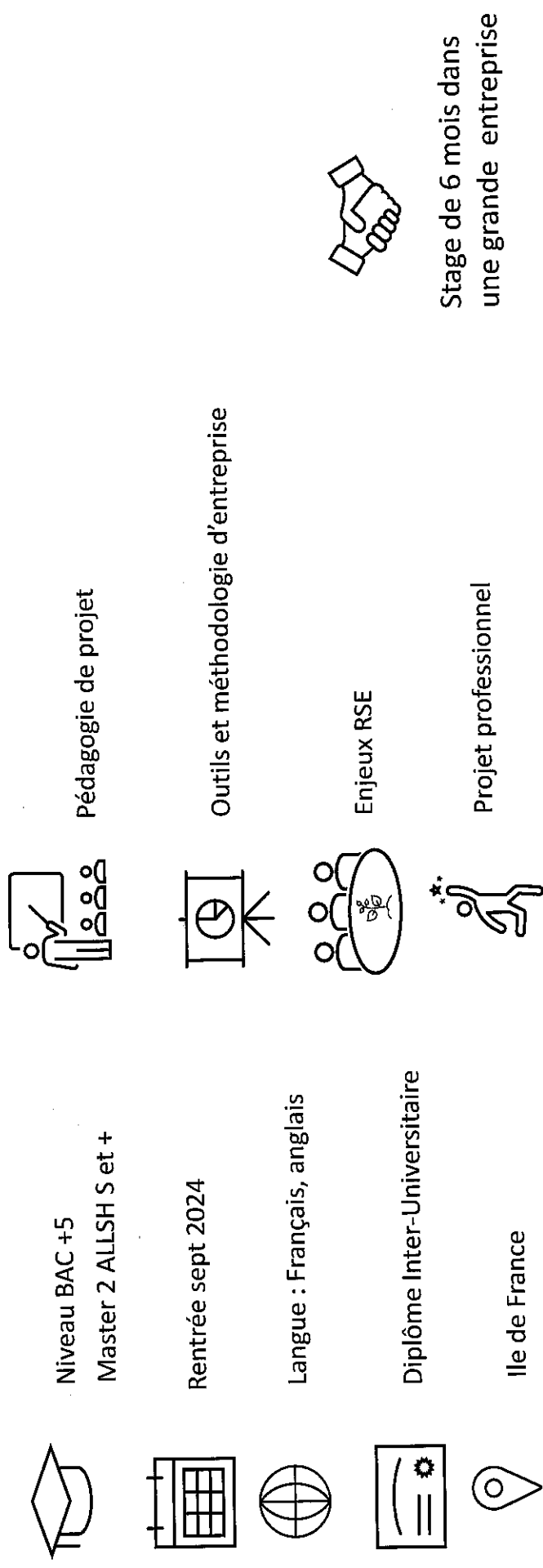
- C'est 60% des étudiants de l'enseignement supérieur
- Un vivier de stagiaires, d'alternants, de créatifs, d'entrepreneurs
- Un reflet de la diversité culturelle et sociale française

AJU – Nos actions à venir



- Constituer un consortium d'entreprises et d'universités autour du projet de Diplôme Universitaire. Mobiliser et animer une communauté de partenaires entreprises et d'enseignants ALL et SHS / écoles doctorales de 4 universités.
- Organiser des journées d'immersion dans nos entreprises partenaires avec ateliers métiers et coaching (pour 600 étudiants de Licence).
- Organiser, en partenariat, avec nos 4 entreprises partenaires, une journée "doctoriales" (pour 200 docteurs).
- Créer des modules de formation pour des étudiants de Licence à intégrer aux Unités d'Enseignement d'Ouverture (ou UE libres) : "Participe à un projet tutoré" et "construis ton projet professionnel" (pour 100 étudiants)
- Créer un Dipôme Inter Universitaire professionnalisant en management pour des diplômés BAC+5 des filières ALL-SHS

Le DIU de « management projet inno ... »



Pédagogie de projet : pédagogie active générer les apprentissages à travers des réalisations concrètes. 70% des intervenants issus du monde de l'entreprise.



Un DIU pour compléter son parcours

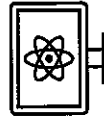


Ce Diplôme Universitaire est mis en place pour des diplômés de niveau Bac+5, qui visent à se spécialiser dans le management de projets dans des grandes entreprises avec un regard innovant. Il se destine en particulier aux étudiants qui souhaitent valoriser leur expertise et leurs compétences dans un secteur d'activité non-académique pour y apporter des idées nouvelles.

Compétences identifiées des étudiants ALLSHS



Culture Générale :
objectivité / subjectivité



Analyse / problématique



Richesse
sémantique

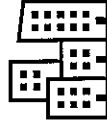


Compréhension
de la symbolique



Sens de
l'esthétique

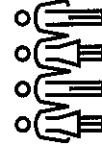
Compétences professionnelles du DIU



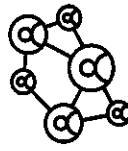
Méthodologie
d'entreprise



Confiance en soi
Leadership



Travail en équipe



Réseau

Débouchés



Emploi

Achats

RH

Communication

Logistique

Marketing

Services Généraux



Un DIU – pour qui ?



Public et prérequis :

Pour intégrer la formation de ce Diplôme Universitaire, il est nécessaire de justifier des prérequis suivants :

- Détenir un Diplôme National BAC+5 ou + (Master 2, Titre niv. Master 2, Doctorat) ALLSH ou d'autres domaines : arts, lettres, langues, sciences humaines, sciences sociales, droit ...
- Avoir un projet professionnel qui s'inscrit dans une des grandes entreprises partenaires d'AJU
- Connaître et savoir utiliser les logiciels de bureautique et de présentation dans un environnement Mac ou PC
- Savoir utiliser Excel : généralités et fonctionnalités pour la création de tableaux de suivi, de plannings, de devis et budgets.
- Avoir le vocabulaire conversationnel de base en anglais

Un jury d'admission autorise l'inscription après l'étude d'un dossier qui comprend les éléments suivants :

- Un CV détaillé
- Un courrier motivant son inscription dans le DU et qui décrit le projet professionnel de l'étudiant et expose le domaine d'activité visé dans l'entreprise.
- Un score > 200 au test SIM (ou équivalent) – (SIM : 36 euros TTC par session)
- Un score IAE score message : <https://www.iae-message.fr/sessions.php>

DIU – Le projet de contenu de la formation atout jeunes universités

Stratégie et Administration de l'Entreprise

- Comprendre les structures des grandes entreprises, leur environnement économique et juridique
- Observer et identifier les enjeux de l'entreprise : la mobilité, les métiers de demain, la RSE
- Maîtriser les fondamentaux du marketing, de la communication et de l'activité commerciale
- Comprendre et utiliser les outils comptables et les outils de mesure de la performance de sa structure pour gérer de manière efficiente ses ressources et atteindre les objectifs. Comptabilité générale et analytique ; Outils prévisionnels et budgétaires ; tableaux de bord et reporting

Projets et Innovations

- optimiser le traitement des données pour proposer des solutions innovantes
- Identifier et comprendre les besoins sur un brief
- piloter les couts des projets, analyser les risques et les points bloquants, proposez des axes d'amélioration
- Conduire des recherches, mobiliser des savoirs spécialisés, participer à la veille, à la détection de tendance
- Animer des **réunions** dans un environnement multiculturel
- Convaincre avec des présentations efficaces et synthétiques
- Utiliser les outils de supports de présentations (Ppt, Canva...)
- Utiliser les outils de gestion des projets et optimiser le traitement des données

Projet professionnel

- Construire son projet professionnel en se fixant des jalons atteignables
- Décrire son projet professionnel de manière précise et synthétique à l'écrit et à l'oral
- Rédiger un CV qui lui ressemble
- Pitcher son profil en 3mn pour attirer l'attention d'un recruteur
- Comprendre les dimensions de son potentiel et développer son leadership
- Postuler à des offres qui correspondent vraiment à son profil
- Réseauter pour faciliter son insertion professionnelle
- Proposer un projet d'innovation applicable dans l'entreprise et le présenter sous forme de pitch





atout
jeunes
universités

DIU – Le calendrier de la formation

2024

D	J	SEPTEMBRE	D	J	OCTOBRE	D	J	NOVEMBRE	D	J	DECEMBRE	D	J	JANVIER	D	J	FÉVRIER	D	J	MARS	D	J	MARS	D	J	AVRIL	D	J	MAI	D	J	JUN		
1	D		1	M	F	1	D	F	1	S		1	S	1	M	1	S	Stage	1	J	Stage	1	J	Stage	1	D	1	M	1	M	1	V	Stage	
2	L		2	M	F	2	D		2	D	F	2	D	2	J	2	D	Stage	2	M	Stage	2	M	Stage	2	L	2	M	2	M	2	S	Stage	
3	M		3	J	F	3	M	F	3	M	F	3	M	3	V	3	M	Stage	3	L	Stage	3	L	Stage	3	M	3	J	3	J	3	D	Stage	
4	Me		4	V	F	4	Me	F	4	Me	F	4	Me	4	S	4	Me	Stage	4	M	Stage	4	M	Stage	4	Me	4	V	4	V	4	L	Stage	
5	J		5	S	F	5	J	F	5	J	F	5	J	5	D	5	J	Stage	5	M	Stage	5	M	Stage	5	J	5	S	5	S	5	M	Stage	
6	V		6	D	F	6	V	F	6	V	F	6	V	6	L	6	V	Stage	6	M	Stage	6	M	Stage	6	V	6	D	6	D	6	M	Stage	
7	S		7	L	F	7	L	F	7	L	F	7	L	7	M	7	L	Stage	7	V	Stage	7	V	Stage	7	L	7	S	7	L	7	J	Stage	
8	D		8	M	F	8	M	F	8	M	F	8	M	8	M	8	M	Stage	8	S	Stage	8	S	Stage	8	M	8	D	8	M	8	V	Stage	
9	L		9	Me	F	9	S	F	9	S	F	9	S	9	J	9	S	Stage	9	D	Stage	9	D	Stage	9	L	9	M	9	M	9	M	Stage	
10	M		10	J	F	10	D	F	10	D	F	10	D	10	V	10	D	Stage	10	L	Stage	10	L	Stage	10	M	10	J	10	J	10	D	Stage	
11	Me		11	V	F	11	L	F	11	S	F	11	M	11	S	11	M	Stage	11	M	Stage	11	M	Stage	11	Me	11	V	11	V	11	L	Stage	
12	J		12	S	F	12	M	F	12	J	F	12	J	12	D	12	M	Stage	12	M	Stage	12	M	Stage	12	J	12	S	12	S	12	M	Stage	
13	V		13	D	F	13	Me	F	13	V	F	13	V	13	L	13	V	Stage	13	J	Stage	13	J	Stage	13	V	13	D	13	D	13	M	Stage	
14	S		14	L	F	14	J	F	14	S	F	14	S	14	M	14	S	Stage	14	V	Stage	14	V	Stage	14	L	14	S	14	L	14	J	Stage	
15	D		15	M	F	15	V	F	15	D	F	15	D	15	M	15	D	Stage	15	S	Stage	15	S	Stage	15	M	15	D	15	M	15	V	Stage	
16	L		16	Me	F	16	S	F	16	L	F	16	L	16	J	16	L	Stage	16	D	Stage	16	D	Stage	16	L	16	M	16	M	16	S	Stage	
17	M		17	J	F	17	D	F	17	M	F	17	M	17	V	17	M	Stage	17	L	Stage	17	L	Stage	17	M	17	J	17	J	17	D	Stage	
18	Me		18	V	F	18	L	F	18	Me	F	18	Me	18	S	18	M	Stage	18	M	Stage	18	M	Stage	18	Me	18	V	18	V	18	L	Stage	
19	J		19	S	F	19	M	F	19	J	F	19	J	19	D	19	M	Stage	19	M	Stage	19	M	Stage	19	J	19	S	19	S	19	M	Stage	
20	V		20	D	F	20	Me	F	20	V	F	20	V	20	L	20	V	Stage	20	J	Stage	20	J	Stage	20	V	20	D	20	D	20	M	Stage	
21	S		21	L	F	21	J	F	21	S	F	21	S	21	M	21	S	Stage	21	V	Stage	21	V	Stage	21	S	21	L	21	L	21	J	Stage	
22	D		22	M	F	22	V	F	22	D	F	22	D	22	M	22	M	Stage	22	S	Stage	22	S	Stage	22	D	22	M	22	M	22	V	Stage	
23	L		23	Me	F	23	S	F	23	L	F	23	L	23	J	23	M	Stage	23	D	Stage	23	D	Stage	23	L	23	M	23	M	23	S	Stage	
24	M		24	J	F	24	D	F	24	M	F	24	M	24	V	24	M	Stage	24	L	Stage	24	L	Stage	24	M	24	J	24	J	24	D	Stage	
25	Me		25	V	F	25	L	F	25	Me	F	25	Me	25	S	25	M	Stage	25	M	Stage	25	M	Stage	25	V	25	M	25	V	25	L	Stage	
26	J		26	S	F	26	M	F	26	J	F	26	J	26	D	26	M	Stage	26	M	Stage	26	M	Stage	26	S	26	J	26	J	26	M	Stage	
27	V		27	D	F	27	Me	F	27	V	F	27	V	27	L	27	M	Stage	27	J	Stage	27	J	Stage	27	M	27	D	27	D	27	M	Stage	
28	S		28	L	F	28	J	F	28	S	F	28	L	28	M	28	M	Stage	28	V	Stage	28	V	Stage	28	S	28	L	28	L	28	J	Stage	
29	D		29	Me	F	29	V	F	29	D	F	29	D	29	M	29	M	Stage	29	S	Stage	29	S	Stage	29	D	29	M	29	M	29	V	Stage	
30	L		30	Me	F	30	S	F	30	J	F	30	L	30	J	30	M	Stage	30	D	Stage	30	D	Stage	30	L	30	J	30	J	30	S	Stage	
31	J		31	J	F				31	V	Stage			31	V	Stage				31	L	Stage							31	J	Stage			

14 semaines
de formation

28 semaines
de stage mini

Présentation :

Ce Diplôme Universitaire a été mis en place pour des étudiants de MASTER 2 niveau Bac+5, qui souhaitent se spécialiser dans le management de projets dans **les entreprises** avec un regard innovant. Il se destine en particulier aux étudiants qui ont fait le choix de valoriser leur expertise et leurs compétences dans un secteur d'activité non-académique pour y apporter des idées nouvelles.

La professionnalisation étant au cœur du dispositif de formation, ce DU vient compléter le diplôme initial de l'étudiant et lui confère une « double expertise », aujourd'hui prisée par les entreprises.

Il permet d'immerger les étudiants dans le monde de l'entreprise, en maximisant les interactions avec leurs pairs et avec des professionnels : travaux en équipe, ateliers, projets tutorés, conférences métiers et stages (6 mois) dans le secteur de leur choix. Les bénéfices sont multiples pour les étudiants :

- Acquérir des compétences en management de projet en entreprise en abordant des projets concrets par du travail régulier en équipe pluridisciplinaire
- Observer et comprendre les interactions au sein de l'entreprise
- Changer de cap et s'approprier les codes : apporter une solide culture générale de l'entreprise et de ses activités à des étudiants qui ont déjà des compétences fortes dans d'autres domaines : art, lettres, langues, culture, civilisation, sciences humaines, sciences sociales...
- Etre en capacité de mobiliser les compétences acquises durant son parcours antérieur pour apporter des idées novatrices et impulser le changement

L'objectif est, à terme, de permettre à ces étudiants de mobiliser leur double expertise pour devenir acteurs du changement dans tous les contextes professionnels.

1 Objectifs (compétences) : blocs en premier – à retravailler après validation de la maquette

- Comprendre les enjeux et les leviers stratégiques de l'entreprise, leur environnement économique et juridique ; les métiers de demain, la Responsabilité Sociétale des Entreprises, l'importance de la DATA et des indicateurs
- Maîtriser les fondamentaux du marketing, de la communication et de l'activité commerciale
- Utiliser les outils de gestion de projet
- le traitement des données pour proposer des solutions innovantes
- Identifier et comprendre les besoins, piloter les coûts des projets, analyser les risques et les points bloquants, proposer des axes d'amélioration
- Comprendre et utiliser les outils comptables et les outils de mesure de la performance : comptabilité générale et analytique ; outils prévisionnels et budgétaires ; tableaux de bord et reporting ;
- Savoir gérer de manière efficiente ses ressources et atteindre les objectifs.
- Conduire des recherches, mobiliser des savoirs spécialisés, participer à la veille, à la détection de tendances
- Communiquer : animer des réunions dans un environnement multiculturel, communiquer efficacement avec son équipe, les parties prenantes et la Direction, savoir gérer les conflits de manière constructive.
- Convaincre avec des présentations efficaces et synthétiques
- Prendre des décisions adaptées et savoir les expliquer
- Travailler en mode test and learn (remise en question)

2 - Public et prérequis :

Pour intégrer la formation de ce Diplôme Universitaire, il est nécessaire de justifier des prérequis suivants :

- Détenir un Diplôme National BAC+5 ou + (Master 2, Titre niv. Master 2, Doctorat) ALLSH ou d'autres domaines : arts, lettres, langues, sciences humaines, sciences sociales, droit ...

- Connaître et savoir utiliser les logiciels de bureautique et de présentation dans un environnement Mac ou PC
- Avoir des notions de base d'Excel : généralités et fonctionnalités pour la création de tableaux de suivi, de plannings, de devis et budgets (auto-formation avant le début de la formation)

Les candidatures sont sélectionnées par un Jury d'admission qui autorise l'inscription après étude d'un dossier qui comprend les éléments suivants :

- Un CV détaillé
- Un courrier motivant son inscription dans le DU et qui décrit le projet professionnel de l'étudiant et expose le domaine d'activité visé dans l'entreprise.

Le dossier universitaire de l'étudiant : Relevé d'acquis de M1 et de M2

Afin d'accompagner les étudiants et d'optimiser leurs candidatures avant le Jury, les candidats pourront bénéficier de conseils des RH nos entreprises partenaires en participant au Forum de rencontre candidats-entreprises du DIU.

Le Jury d'admission sera composé des personnes suivantes :

- Le référent de l'UFR de l'université où le candidat est déjà inscrit en M2 ou de l'UFR porteuse
- Un référent RH d'une des entreprises membres du Consortium
- Un référent SCUJO-IP d'une des universités membres
- Un référent administratif chez AJU

3 - Durée et moyens pédagogiques de la formation :

- La durée de la formation est de ± 250h par an+ 24 semaines de stage
- 15 semaines de cours / 24 semaines de stages – 3 jours par semaine, créneaux de 3h (9h30-12h30 - 13h30-16h30)
- Dates de la formation : du 16/09/24 au 29/06/25
- 2 semaines de vacances dans la période de Noël.

4 – Pédagogie :

- L'action de formation se déroulera dans le respect du programme qui sera remis aux étudiants à chaque rentrée de septembre (année universitaire sept-juin).
- Le programme favorise l'insertion professionnelle des étudiants : les étudiants doivent réaliser un stage en entreprise de 6 mois à partir du mois de janvier. En complément, le module professionnel du DU est axé sur la professionnalisation des étudiants : cours de projet professionnel pour définir son plan de carrière, projet d'innovation sur un sujet constituant un véritable enjeu pour l'entreprise, études de cas concrètes en entreprise, visite d'entreprises....
- Les enseignements seront dispensés à 80% par des professionnels salariés en entreprise, 20% par des enseignants issus des universités.
- La réalisation d'études de cas basées sur des situations réelles et professionnelles permettra d'aguerrir les étudiants à l'application pratique des connaissances acquises, au cours de la réalisation de l'action de formation.
- Un groupe d'enseignement limité (25 étudiants) pour favoriser le travail de groupe et les interactions avec les intervenants.
- Afin de faciliter le transfert des connaissances, les étudiants se verront remettre des supports pédagogiques (papier ou électronique), qui seront préalablement établis par le formateur et déposés sur une plateforme type Moodle à la fin des cours.
- Toutes les matières listées ci-dessous font l'objet d'une évaluation (examen et/ou contrôle continu) et permettront l'obtention du DU mentionné en titre de ce document, sous réserve de l'obtention d'un résultat satisfaisant à ces évaluations (au moins 10/20) et sous réserve de la réussite, par le candidat, des épreuves de certification conduisant audit Diplôme.

- L'encadrement des étudiants au cours de l'exécution de l'action de formation, sera majoritairement assuré par des professionnels de nos entreprises partenaires, complétant ainsi les enseignements dispensés par les enseignants chercheurs des universités et dont la liste apparaîtra ci-dessous.

5 - Moyens techniques :

L'action de formation se déroulera en présentiel et en distanciel, dans les locaux mis à disposition par AJU, dans les salles de réunion des entreprises partenaires d'AJU dotés des équipements adaptés, et occasionnellement dans les salles de cours de nos universités partenaires, afin de pouvoir aisément garantir un bon déroulement de l'action de formation.

Les moyens techniques offerts par Atout Jeunes Universités sont les suivants :

Salles de formation dans Paris Intra-muros

Salles de réunion chez les partenaires entreprises

Ces locaux et matériels seront utilisés pour la réalisation de l'action de formation en adéquation avec les exigences techniques et pédagogiques qui président la réalisation des objectifs qui lui sont assignés, conformément au savoir-faire et dans le respect de la liberté pédagogique reconnue à chaque formateur intervenant.

Afin de favoriser la réussite des étudiants, et permettre leur accompagnement, dans le cadre de la réalisation de l'action de formation, Atout Jeunes Université mettra également à leur disposition des outils numériques adaptés. Mise à disposition pour les étudiants d'un espace via le site internet d'Atout Jeunes Universités : agenda, évaluations, offre d'emploi.

Un espace Moodle leur permettra également de communiquer avec les formateurs intervenants, par l'intermédiaire d'une messagerie électronique dédiée. (à confirmer)

6 - Spécificités des modules de formation réalisés à distance :

Certaines parties du parcours de formation pourront être réalisées à distance, par l'intermédiaire d'outils de visio-conférence et/ou d'une plateforme numérique d'apprentissage de type Moodle et dont l'adresse URL est la suivante : <https://www.lesoutilsducameleon.net/login/index.php#section-1>

Après son inscription définitive, chaque étudiant sera destinataire d'un identifiant et d'un mot de passe, qui lui permettront d'accéder à un espace individuel, ouvert à son nom sur cette plateforme numérique à laquelle il pourra accéder à tout moment.

6.1 Travaux demandés aux étudiants :

Au cours de son parcours de formation en ligne, il sera demandé à l'étudiant d'effectuer différents exercices pratiques, afin d'évaluer sa compréhension des enseignements dispensés dans le cadre de ces différents modules de formation. Il s'agit d'une évaluation systématique et régulière qui permet de mesurer les acquis au fur et à mesure de l'avancée de l'apprenant.

6.2 Moyens d'assistance technique et pédagogique de l'étudiant :

L'étudiant doit disposer d'un PC, d'une connexion Internet (non fournie par ATOUT JEUNES UNIVERSITÉS) afin d'accéder à la plateforme d'apprentissage, depuis son ordinateur personnel et/ou professionnel. Il pourra également réaliser ces modules de formation en e-learning.

Ces parcours de formation étant réalisés en totalité à distance, l'étudiant suivra les différentes séquences qui le composent de manière autonome.

Dans le cadre de la réalisation de ces parcours de formation et pour toute question d'ordre pédagogique, l'étudiant pourra adresser un courrier électronique par l'intermédiaire du formulaire de contact, disponible sur la plateforme pédagogique à l'un des tuteurs en charge du suivi et de l'accompagnement.

Les tuteurs, dont l'identité, les compétences et les qualifications sont précisées ci-dessous, répondront aux sollicitations de l'étudiant en apportant à sa demande une réponse écrite et circonstanciée, accompagnée de l'ensemble des compléments d'informations qu'appelle le bon déroulement d'un module de formation en e-learning.

Les tuteurs veilleront également au bon déroulement de ce module de formation, en vérifiant les temps de connexion de chacun des étudiants, et en leur adressant des courriers électroniques de relance, si une sous-réalisation de cette partie de l'action de formation devait être constatée.

Pour toute question d'ordre technique, l'étudiant dispose de la possibilité de contacter le responsable de la plateforme, dont l'adresse électronique est la suivante : support@lesoutilsducameleon.net

Le support informatique répondra, par courrier électronique à l'étudiant, dans un délai de quarante-huit (48) heures au maximum, et lui apportera une réponse adaptée à la résolution du problème technique qui lui sera soumis, le cas échéant.

6.3 Moyens de suivi de la réalisation de l'action de formation :

Afin d'assurer le suivi de l'action de formation, ATOUT JEUNES UNIVERSITÉS a mis en place un tableau de bord détaillé disponible sur la plateforme pédagogique Moodle lequel fait état des informations suivantes :

- L'intitulé de l'action de formation suivie,
- Les dates et heures de connexion de l'étudiant,
- Le temps total de connexion,
- L'état d'avancement de l'étudiant au sein du parcours de formation, en identifiant par exemple les différents modules effectués et ceux restant à accomplir,
- Les résultats obtenus aux différents travaux demandés,
- Les résultats obtenus au test final, réalisé à l'issue de l'action de formation.

Les informations ci-dessus identifiées, ainsi que les éventuelles interventions des tuteurs et du responsable informatique pourront être communiquées aux organismes financeurs, à leur demande.

7 . Moyens d'évaluation mis en œuvre et validation du DU :

L'obtention du Diplôme Universitaire est conditionnée au respect des règles suivantes pour l'étudiant :

- Avoir suivi de manière assidue les modules de formations proposées
- Réaliser un stage de 6 mois en entreprise
- Remettre un projet d'innovation (format libre : écrit, vidéo, web, plurimedia) applicable dans l'entreprise et qui reflète l'étendue de ses compétences à l'issue de la formation (et du stage).
- Valider les épreuves de vérification des acquis en contrôle continu et en examens (selon modalités fixées)

Le Diplôme Universitaire est délivré lorsque l'étudiant a obtenu la moyenne de 10/20 sur la moyenne totale des évaluations théoriques et pratiques et sur la moyenne 10/20 au sous-total d'au moins 3 blocs de compétences.

8. Stage :

Dans la continuité de la formation, l'étudiant devra effectuer un stage correspondant à son niveau d'études (BAC+5) à partir de janvier (la 2^{ème} semaine au plus tard) pour une période de 6 mois. Un forum de recrutement dédié sera organisé au cours du 1^{er} semestre du DU pour permettre aux étudiants de décrocher leur stage dans l'une des entreprises partenaires d'AJU.

Pendant son expérience de stage, l'étudiant sera accompagné d'un tuteur en entreprise qui l'orientera dans l'entreprise et dans la réalisation de ses missions. Un tuteur universitaire assurera également un suivi pédagogique de l'étudiant tout au long de la période de stage. Des rendez-vous réguliers seront organisés afin d'échanger sur le parcours de l'étudiant.



Motion du Conseil d'UFR restreint de Langues et Cultures Étrangères

Séance du 26 octobre 2023

Nombre d'entre nous, conseillers et conseillères de l'UFR LLCER-LEA, étions profondément inquiets avant la mise en place précipitée et non testée de la plate-forme MonMaster.gouv : conçue comme une déclinaison de la plate-forme d'accès aux établissements d'enseignement supérieur Parcoursup, elle ne pouvait que provoquer les mêmes dysfonctionnements. Cela s'est confirmé, tout en révélant d'autres :

- opacité relative de la présentation nécessairement schématique des formations sur la plateforme ;
- manque de clarté du fonctionnement de la plate-forme jusqu'au mois de juillet avec des modifications imposées par le ministère au jour le jour ;
- paramétrage de la plate-forme chaotique : dans bien des cas, les demandes des jurys n'ont pas été prises en compte, notamment, pour ce qui concerne l'UFR de langues et cultures étrangères, la spécification de la langue choisie dans chacun des parcours des Masters ;
- étant donné le trop grand nombre de personnes connectées, les formations prévues à distance par le ministère n'ont pas pu fonctionner correctement et n'ont pas été utiles ;
- mise en place de fait d'une concurrence sauvage (dans la mesure où elle n'est pas régulée) et systématique (vu le nombre de vœux possibles) entre les différentes universités de tout le pays. Là où des candidats prenaient auparavant plus de temps et de soin à élaborer leur dossier, il suffit maintenant qu'ils cochent des cases et envoient le même dossier à tout le monde. Les projets articulés et personnalisés selon les formations sont désormais remplacés par des dossiers fondés sur des candidatures moins singulières et moins développées ;
- liberté totale et incontrôlée des rectorats de rediriger sur Paris 8 les dossiers de candidatures écartés ailleurs ;
- examen par les collègues de dix fois plus de dossiers initiaux (par rapport aux capacités d'accueil et aux inscrits en définitive), dont une partie au mois d'août ;
- à ces différents points s'ajoute pour le cas particulier des masters MEEF une modification du dispositif de candidature fusionnée sur l'académie, désormais entre les mains de l'INSPE, ne laissant plus aucune responsabilité à la scolarité de Paris 8 et réduisant mécaniquement le nombre des inscrits dans notre Université.

Dans ces conditions, c'est un tour de force que les chiffres globaux d'inscriptions dans les Masters de l'UFR de langues n'aient pas baissé davantage. Sauf pour le parcours ETT, ils se maintiennent malgré des disparités entre les langues.

Nous rappellerons rapidement que la logique ainsi mise en place est explicitement « darwinienne », selon les mots du « PDG » du CNRS il y a quelques temps : différentes voix se sont exprimées récemment au plus haut sommet de l'État sur la nécessité de diminuer le nombre de formations et de diplômes. Faute de pouvoir assumer ses responsabilités en matière budgétaire, le financement par étudiant de l'ESR étant en baisse constante depuis 2017, notre ministère de tutelle décide de réduire les diplômes à financer.

La présente motion est approuvée par 10 voix ; 3 abstentions.

